

Experts-Comptables
Commissaires aux Comptes

Olivier MARION
Laura MOYON
Johann CARDES

LEO LAGRANGE OUEST

**

Association Loi 1901

**

23, Rue de l'Etoile du Matin
44600 SAINT-NAZAIRE
SIREN : 410 683 254

Rapport du commissaire aux
comptes sur les comptes annuels
Exercice clos le 31/12/2025



tél. 02.51.10.09.10 fax 02.51.10.09.11 web www.ecmarion.fr
101, avenue François MITTERRAND - BP 47 - 44611 SAINT-NAZAIRE CEDEX

Experts-Comptables
Commissaires aux Comptes

Olivier MARION
Laura MOYON
Johann CARDES

LEO LAGRANGE OUEST
Association loi 1901
23, Rue de l'Etoile du Matin
44600 SAINT-NAZAIRE
SIREN : 410 683 254

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos 31/12/2025

Madame la Présidente,
Mesdames,
Messieurs,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association LEO LAGRANGE OUEST relatifs à l'exercice clos le **31 Décembre 2025**, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} Janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.



tél. 02.51.10.09.10 fax 02.51.10.09.11 web www.ecmarion.fr
101, avenue François MITTERRAND - BP 47 - 44611 SAINT-NAZAIRE CEDEX



Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons l'attention sur la note « règles et méthodes comptables » et « faits marquants de l'exercice » de l'annexe qui expose les modalités d'application, à compter du 1^{er} janvier 2025, du nouveau plan comptable (règlement ANC n° 2022-06) et leurs incidences sur les comptes annuels de la société.

Ce changement de méthode comptable constitue un changement au sens de l'article 122-2 du Plan comptable général et a été comptabilisé et présenté conformément aux dispositions en vigueur.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

La note « Faits marquants de l'exercice » de l'annexe présente l'opération d'apport partiel d'actif réalisée le 1^{er} janvier 2025. Dans le cadre de nos travaux, nous avons vérifié la correcte comptabilisation de cette opération dans les comptes de l'exercice.

Vérification du rapport financier et des autres documents adressés au conseil d'administration.

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'Assemblée Générale.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement de l'association relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.



Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;



- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à SAINT-NAZAIRE,
Le 15/06/2026.

**Pour la société de commissariat aux comptes
MARION**

Olivier MARION
Commissaire aux comptes

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'M' with a vertical line through it, and a horizontal line at the bottom.

Comptes annuels
au 31.12.2025

Société : LEO LAGRANGE OUEST
Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- Bilan Actif -

Rubriques	Brut	Amortissement	Net 2025	Net N-1
Frais d'établissement (I)				
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires				12 251
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
Total immobilisations incorporelles				12 251
Immobilisations corporelles				
Terrains	41 128		41 128	41 128
Constructions	457 938	202 729	255 209	279 623
Installations techniques, mat. et outillage industriels				17 897
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes				80 226
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Total immobilisations corporelles	499 066	202 729	296 337	418 874
Immobilisations financières				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				3 240
Prêts				829 163
Autres immobilisations financières				40 420
Total immobilisations financières				872 823
TOTAL II	499 066	202 729	296 337	1 303 948
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et encours				
Créances				
Créances clients, usagers et comptes rattachés				3 874 326
Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances				2 558 509
Charges constatées d'avance				74 349
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités				2 406 786
Total III				8 913 970
Frais d'émission des emprunts (IV)				
Primes de remboursement des emprunts (V)				
Ecarts de conversion et différences d'évaluation – Actif (VI)				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V + VI)	499 066	202 729	296 337	10 217 919

Société : LEO LAGRANGE OUEST
Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- Bilan Passif -

Rubriques	Net 2025	Net N-1
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires	247 402	3 185 840
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecart de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres réserves		
Report à nouveau		
Excédent ou déficit de l'exercice	(15 153)	481 787
Total situation nette	232 249	3 667 627
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	64 088	75 673
Provisions réglementées		
Total autres fonds associatifs	64 088	75 673
TOTAL I	296 337	3 743 301
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés		
TOTAL II		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		966 130
Provisions pour charges		714 614
TOTAL III		1 680 744
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		300
Instruments financiers à terme		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		1 453 515
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales		2 554 076
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		449 805
Produits constatés d'avance		336 177
TOTAL IV		4 793 874
Ecart de conversion et différences d'évaluation – Passif (V)		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)	296 337	10 217 919

Société : LEO LAGRANGE OUEST
Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- Compte de résultat (partie 1) -

	Net 2025	Net N-1
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations		4 275
Ventes de biens et services		36 391 166
Ventes de biens		(105)
dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de service		36 391 271
dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		2 800 910
Concours publics et subventions d'exploitation		1 471 973
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels		
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions		1 328 937
Utilisations des fonds dédiés		
Autres produits	3 106	3 300
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	3 106	40 528 588
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		241 130
Variation de stock		
Autres achats et charges externes		5 432 316
Aides financières		104
Impôts, taxes et versements assimilés		2 519 072
Salaires		23 092 367
Cotisations sociales		6 164 615
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	18 258	116 368
Dotations aux provisions		577 095
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées		
Reports en fonds dédiés		
Autres charges		209 782
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	18 258	38 352 849
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	(15 153)	2 175 739
PRODUITS FINANCIERS		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		8 948
Reprises sur provisions et dépréciations		
Différences positives de change		
Produits des immobilisations financières cédées		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et instruments de trésorerie		
TOTAL PRODUITS FINANCIERS (III)		8 948
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		

Société : LEO LAGRANGE OUEST
Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

TOTAL CHARGES FINANCIÈRES (IV)		
RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)		8 948
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)	(15 153)	855 749

- Compte de résultat (Suite) -

Rubriques	Net 2025	Net N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)		336 711
CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)		710 673
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V- VI)		(373 962)
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VII)		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	3 106	39 545 309
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VII)	18 258	39 063 522
EXCÉDENT OU DÉFICIT	(15 153)	481 787

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	Net 2025	Net Net N-1
Produits		
Dons en nature		
Prestations en nature		1 388 290
Bénévolat		
TOTAL		
Charges		
Secours en nature		
Mises à disposition gratuite de biens		977 956
Prestations en nature		410 334
Personnel bénévole		
TOTAL		1 388 290

4

Présentation générale –

Association : LEO LAGRANGE OUEST
Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Les chiffres clés du bilan de l'exercice clos le 31/12/2025 sont :

Total du bilan : 296 337 €
Total des charges : 18 258 €
Total des produits : 3 106 €

Résultat de l'exercice : (15 153) €

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025. Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration en date du 15 juin 2026.

1 – Description de l'association

1 – Activité de l'association

Conformément aux nouvelles dispositions règlementaires de l'ANC N° 2018-06 du 5 décembre 2018, il convient de décrire :

Objet social

L'objet social de Léo Lagrange Ouest qui est la représentation et le développement des activités de la Fédération Léo Lagrange sur la Région Ouest de la France (Bretagne, Pays de La Loire et Centre).

Ses missions sont de contribuer à l'avènement d'une société de progrès, la construction d'un monde plus juste et plus solidaire, la promotion de l'engagement personnel et collectif, la démocratisation de la culture, des loisirs et de toutes les activités éducatives, le rapprochement des femmes et des hommes dans un esprit de compréhension réciproque et d'amitié fraternelle, ce tant au niveau national, qu'europpéen et international. La durée de l'Association n'est pas limitée.

Les moyens mis en œuvre par l'association :

-la création, l'acquisition, l'équipement, la gestion et le contrôle des établissements et programmes nécessaires dans la réalisation de ces buts,

- l'organisation et la pratique de toutes activités sociales, artistiques, éducatives, culturelles, sportives, économiques,
- la création et la diffusion culturelle sous toutes ses formes,
- l'organisation de voyages, échanges, stages, séjours en France, en Europe ou dans le monde,
- la formation professionnelle continue et la formation volontaire dans le cadre des habilitations ministérielles,
- la réalisation de toute mission éducative conçue par elle-même ou confiée par des tiers,
- l'édition, la diffusion de tout matériel d'information et de communication concourant à la réalisation de ses buts,
- le recrutement, la formation et l'emploi du personnel nécessaires à ses missions,
- l'emploi de fonctionnaires mis à disposition ou détachés,
- tout autre moyen, dans les limites prévues par la loi, permettant la mise en œuvre de l'éducation populaire et de la réalisation de l'objet de l'association.

Nature et périmètre des activités

À compter du 1er janvier 2025, dans le cadre du traité d'apport partiel d'actifs signé entre LEO LAGRANGE OUEST et LEO LAGRANGE ANIMATION, l'ensemble des activités opérationnelles de l'association a été transféré à cette dernière. LEO LAGRANGE OUEST ne porte plus en 2025 qu'un seul actif immobilier, l'immeuble du siège social situé 23 rue de l'Étoile du Matin à Saint-Nazaire (44), dont elle demeure propriétaire.

2 - Règles et méthodes comptables

L'association applique le règlement ANC n°2014-03 relatif au plan comptable général, sous réserve des dispositions spécifiques prévues par le règlement ANC n°2018-06 relatif aux comptes annuels complété par le règlement ANC n°2022-06 applicable aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2025.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- indépendance des exercices,
- régularité et sincérité,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.



Un changement dans les méthodes de présentation a été apporté afin de tenir compte de la modification du PCG suite au règlement ANC 2022-06 applicable aux exercices ouverts à compter du 01/01/2025.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

3 - Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production des immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production des immobilisations

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue :

Licences et Logiciels	1 à 3 ans
Constructions	
- Gros Œuvre	50 ans
- Façades et étanchéité	40 ans
- Agencement Gros Œuvre	20 ans
Agencements et Aménagements des constructions	10 ans
Installations Générales et Techniques	3 à 20 ans
Matériel et outillage	3 à 7 ans
Matériel de transport	3 à 5 ans
Mobilier de bureau	2 à 10 ans
Matériel de bureau	2 à 5 ans
Matériel informatique fixe	
- Unité centrale, Micro-informatique	3 ans
- Périphériques (imprimante, scanner...)	5 ans
Matériel informatique portable	2 ans
Informatique réseau	7 ans

4 - Participation, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

5 - Stocks

Les stocks au 31 décembre 2025 est de : 0 €

La méthode d'évaluation des stocks utilisée est le CUMP (Cout Unitaire Moyen Pondéré).

6 - Créances et Dettes

4

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire de certaines créances est inférieure à la valeur comptable.

7 - Les provisions règlementées figurant au bilan

Non applicable.

8 - Subvention d'exploitation

Les subventions d'exploitation sont inscrites en produit de l'exercice, alors que les subventions d'investissement sont comptabilisées au passif du bilan et sont reprises sur la même durée et au même rythme que l'amortissement de la valeur des immobilisations acquises ou créées au moyen de ces subventions.

9- Indemnités de fin de carrière (IFC)

En application de l'article 123-13 du code de commerce, les engagements de l'association en matière d'indemnités et d'allocations en raison du départ à la retraite des membres de son personnel sont inscrits au bilan.

Les droits ainsi calculés sont réévalués en fonction de la probabilité pour l'entreprise de verser ces droits puis majorés des charges patronales au taux de 50%. Enfin le montant ainsi déterminé est actualisé.

Elle est conforme à la recommandation ANC 2013-02, sous réserve du fait que seules les personnes ayant atteint ou dépassé 50 ans dans l'exercice sont prises en compte dans le calcul.

Non applicable. Suite au traité d'apport partiel d'actifs au 1er janvier 2025, LEO LAGRANGE OUEST ne compte aucun salarié. Les engagements en matière d'indemnités de fin de carrière ont été intégralement transférés à LEO LAGRANGE ANIMATION.

10 - Rémunérations des dirigeants

En application des dispositions de l'art. 20 de la loi n°2006-586 du 23 mai 2006, la rémunération des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés a représenté pour l'exercice, un montant de 0 € bruts, avantages en nature inclus.

11- Honoraires

Les honoraires des Commissaires aux Comptes s'élèvent pour l'exercice clos au 31/12/2025 à 0 € dont 0 € afférents à la certification des comptes et 0 € afférents aux autres prestations.

12- Contributions volontaires en nature



Les contributions volontaires en nature s'élèvent pour l'exercice clos au 31/12/2025 à 0 € dont 0 € pour les prestations en nature et 0 € pour le personnel bénévole.

13 – Résultat exceptionnel

Néant.

14 – Transactions avec contreparties

Néant.

15 – Analyse des reclassements significatifs entre 2024 et 2025

Ces comptes annuels sont les premiers établis conformément au règlement ANC n°2022-06 relatif à la modernisation des états financiers, applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025. Ce changement de réglementation s'analyse comme un changement de méthode appliqué de façon rétrospective.

Quote-part des subventions d'investissement virée au résultat : Conformément au nouveau référentiel, ce produit est désormais comptabilisé en compte 747000 et présenté dans les produits d'exploitation (rubrique « Autres produits »), en compensation partielle de la dotation aux amortissements de l'exercice. Il était précédemment enregistré en compte 777000 et figurait en produits exceptionnels. En 2025, ce montant s'élève à **3 106 €** (contre **9 542 €** en 2024 présenté en produits exceptionnels dans la colonne N-1).

Absence d'autres reclassements significatifs : Dans le cadre du traité d'apport partiel d'actifs au 1er janvier 2025, l'ensemble des activités opérationnelles de LGO a été transféré à LEO LAGRANGE ANIMATION. Seul l'immeuble du siège demeure porté par LGO. En conséquence, aucun autre reclassement lié à la réforme (transferts de charges, cessions d'immobilisations d'exploitation, remboursements de personnel) n'est significatif pour l'exercice 2025.

Postes comptables	Comptes 2024	Comptes 2025	Commentaires
Quote-part des subv. d'inv. virée au résultat	777000 Produits exceptionnels 9 542 €	747000 Produits d'exploitation 3 106 €	Reclassement ANC 2022-06 : ce produit est désormais présenté au niveau du résultat d'exploitation en compensation partielle de la dotation aux amortissements. En 2024, il figurait en produits exceptionnels pour 9 542 €. En 2025, il s'élève à 3 106 € en produits d'exploitation.

16 - Faits marquants de l'exercice

Au 1^{er} janvier 2025 après les opérations d'APA le périmètre de l'UES est constitué de 13 entités juridiques dont une seule entité pour l'activité formation.

Léo Lagrange Petite Enfance a regroupé en 2025 l'activité dite Petite Enfance des cinq délégations régionales de la Fédération Léo Lagrange et membres de l'UES Léo Lagrange.

Léo Lagrange Formation a regroupé en 2025 l'activité des 7 instituts de formation membres de la Fédération Léo Lagrange et de l'UES Léo Lagrange.

Léo Lagrange Animation a regroupé en 2025 l'activité dite d'animation des cinq délégations régionales de la Fédération Léo Lagrange et membres de l'UES Léo Lagrange.

17 - Faits postérieurs à la clôture de l'exercice

Néant.



Tableaux Annexes

4

Association : LEO LAGRANGE OUEST
Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Variation des fonds propres

	A l'ouverture	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou consommation / APA	A la clôture
Fonds propres sans droit de reprise	3 185 840	481 787		3 420 225	247 402
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecart de réévaluation					
Réserves					
Report à nouveau					
Excédent ou déficit de l'exercice	481 787	(481 787)			(15 153)
Situation nette	3 667 627			3 420 225	232 249
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement	75 673		455	12 040	64 088
Provisions réglementées					
Total	3 743 301		455	3 432 265	296 337



Association : LEO LAGRANGE OUEST
Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Variation des fonds dédiés issus de

		A l'ouverture de l'exercice	Reports	Utilisations		Transferts	A la clôture de l'exercice	
				Montant global	Dont remboursements		Montant global	Dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
Subventions d'exploitations (1)								
Contributions financières d'autres organismes (1)								
Ressources liées à la générosité du public (1)								
Total								

(1) Les lignes sont à ventiler par projet ou catégorie de projet

Tableau des immobilisations

Immobilisations	Montant début	Augmentations	Diminutions	Montant fin
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et de développement				
Autres postes d'immobilisations incorporelles (1)	60 044		60 044	
Total des immobilisations incorporelles	60 044		60 044	
Immobilisations corporelles				
Terrains	41 128			41 128
Constructions sur sol propre	246 767			246 767
Constructions sur sol d'autrui				
Insta. générales, agencements des constructions	218 021	6 850	13 700	211 171
Inst. techniques, mat., et outillages industriels	38 003		38 003	
Inst. générales, agencnts, aménagements divers	74 423		74 423	
Matériel de transport	24 302		24 302	
Matériel de bureau et mobilier informatique	420 083		420 083	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Total des immobilisations corporelles	1 062 727	6 850	570 511	499 066
Immobilisations financières				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés	3 240	61	3 301	
Prêts et autres immobilisations financières (2)	869 583	9 828	879 411	
Total des immobilisations financières	872 823	9 889	882 712	
TOTAL GENERAL	1 995 593	16 739	1 513 267	499 066

Tableau des Amortissements

Amortissements	Montant début	Augmentations	Diminutions	Montant fin
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement, de recherche et de dév.				
Autres postes d'immobilisations incorporelles	47 793	(47 793)		
Total des immobilisations incorporelles	47 793	(47 793)		
Immobilisations corporelles				
Terrains				74 071
Constructions sur sol propre	69 135	4 935		
Constructions sur sol d'autrui				128 658
Installations générales, agencements des constr.	116 030	12 629		
Installations techniques, matériel et outillage indust.	20 106	(20 106)		
Installations générales, agencements, aménagements	65 169	(65 169)		
Matériel de transport	24 302	(24 302)		
Matériel de bureau et informatique, mobilier	349 110	(349 110)		
Emballages récupérables et divers				
Total des immobilisations corporelles	643 852	(441 123)		202 729
TOTAL GENERAL	691 645	(488 916)		202 729
Charges réparties sur plusieurs exercices	Montant début N	Augmentations	Dotations aux amortissements	Montant fin N
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

Etat des Créances

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an	N-1
Actif immobilisé				
Créances rattachées à des participations				
Prêts (1) (2)				
Autres immobilisations financières				
Total actif immobilisé				
Actif circulant				
Clients douteux ou litigieux				
Autres créances clients				
Créances représentatives de titres prêtés				
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée				
Autres impôts, taxes et versements assimilés				
Divers				
Groupe et associés (2)				
Débiteurs divers				
Total actif circulant				
Charges constatées d'avance				
TOTAL DES CREANCES				
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés				

Etat des Provisions

Nature des provisions	Montant au début	Augmenta-tions : Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises de l'exercice	Montant à fin
Provisions réglementées				
Provisions pour reconstitution des gisements				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30%				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
Total des provisions réglementées				
Provisions pour risques et charges	966 130		966 130	
Provisions pour litiges				
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Sous total provisions pour risques	966 130		966 130	
Provisions pour pensions et obligations similaires	714 614		714 614	
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
Prov. pour charges soc. et fisc. sur congés à payer				
Sous total provisions pour charges	714 614		714 614	
Autres provisions pour risques et charges				
Total des provisions pour risques et charges	1 680 744		1 680 744	
Provisions pour dépréciation				
Sur immobilisations incorporelles				
Sur immobilisations corporelles				
Sur immobilisation de titres mis en équivalence				
Sur immobilisation de titres de participation				
Sur autres immobilisations financières				
Sur stocks et en-cours	38 124			38 124
Sur comptes clients				
Autres provisions dépréciations				
Total des provisions pour dépréciation	38 124		38 124	

TOTAL GENERAL		1 718 869		1 718 869
---------------	--	-----------	--	-----------

État des Dettes

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans	N-1
Emprunts obligataires convertibles (1)					
Autres emprunts obligataires (1)					
Emprunts et dettes auprès des ets de crédit à un an maxi					
à + de un an					
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)					
Fournisseurs et comptes rattachés					
Personnel et comptes rattachés					
Sécurité sociale et autres organismes sociaux					
Impôts sur les bénéfices					
Taxe sur la valeur ajoutée					
Obligations cautionnées					
Autres impôts, taxes et assimilés					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					
Groupe et associés (2)					
Autres dettes					
Dettes représentative de titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
TOTAL DES DETTES					

Emprunts souscrits en cours d'exercice €
Emprunts remboursés en cours d'exercice €

Engagements financiers

Engagements donnés	Total	Dirigeants	Filiales	Participations	Entreprises liées	Autres
Avals :						
Cautions :						
Garanties :						
Autres :						
Total						

Engagements reçus	Total	Dirigeants	Filiales	Participations	Entreprises liées	Autres
Avals :						
Cautions :						
Garanties :						
Autres :						
Total						

Eléments relevant de plusieurs postes du bilan

Rubriques	Entreprises Liées	Participations
Actif Immobilisé Capital souscrit non appelé Avances et acomptes sur immobilisations Participations Créances rattachées à des participations Prêts Autres titres immobilisés Autres immobilisations financières		
Actif Circulant Avances et acomptes versés sur commandes Créances clients et comptes rattachés Autres créances Capital souscrit, appelé, non versé Valeurs mobilières de placement Disponibilités		
Dettes Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit Emprunts et dettes financières divers Avances et acomptes reçus sur commandes Dettes fournisseurs et comptes rattachés Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes		

Charges à payer -

Nature des charges			
Dettes financières			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières divers			
Avances et acomptes reçus sur commande en cours			
Total dettes financières			
Dettes d'exploitation			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Total dettes d'exploitation			
Dettes diverses			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Total dettes diverses			
Autres			
Total autres dettes			
TOTAL			

Produits à recevoir

PRODUITS A RECEVOIR		
Immobilisations financières		
Créances rattachées à des participations		
Autres immobilisations financières		
Total immobilisations financières		
Créances		
Créances clients et comptes rattachés		
Autres créances		
Total créances		
Disponibilités et divers		
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
Total disponibilités et divers		
Autres		
Total autres		
TOTAL		

[Signature]

Charges et produits constatés d'avance

Nature des charges		
Charges d'exploitation :		
Total		
Charges financières :		
Total		
Charges exceptionnelles :		
Total		
TOTAL DES CHARGES CONSTATEES D'AVANCE		
Comparatif BILAN (Bilan Actif : 2050 rubrique CH)		

Nature des produits		
Produits d'exploitation :		
Total		
Produits financiers :		
Total		
Produits exceptionnels :		
Total		

TOTAL DES PRODUITS CONSTATES D'AVANCE			
Comparatif BILAN (Bilan Passif : 2051 rubrique EB)			
TOTAL DES CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE			



Charges exceptionnelles

Nature des charges			
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			
Pénalités sur marchés			
Pénalités et amendes fiscales et pénales			
Dons, libéralités			
Créances devenues irrécouvrables dans l'exercice			
Subventions accordées			
Rappels d'impôts			
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion			
Total charges exceptionnelles sur opérations de gestion			
Charges sur exercices antérieurs			
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés			
Immobilisations incorporelles			
Immobilisations corporelles			
Immobilisations financières			
Autres éléments d'actif (sauf stocks et valeurs mobilières)			
Total valeurs comptables des éléments d'actifs cédés			
Autres charges exceptionnelles			
Malis provenant de clauses d'indexation			
Lots			
Malis provenant du rachat de titres propres			
Charges exceptionnelles diverses			
Total autres charges exceptionnelles			
Autres			
Total autres			
Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions			
Total des charges exceptionnelles			

Produits exceptionnels

Nature des produits			
Produits exceptionnels sur opérations de gestion			
Dédits et pénalités perçus sur achats et ventes			
Libéralités reçues			
Rentrées sur créances amorties			
Subventions d'équilibre			
Dégrevements d'impôts (autres qu'impôts sur les bénéfices)			
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion			
Total produits exceptionnels sur opérations de gestion			
Produits sur exercices antérieurs			
Produits des cessions d'éléments d'actif			
Immobilisations incorporelles			
Immobilisations corporelles			
Immobilisations financières			
Autres éléments d'actif (sauf stocks et valeurs mobilières)			
Total produits des cessions d'éléments d'actif			
Quote-part des subventions d'investissement virée au résultat			
Autres produits exceptionnels			
Bonis provenant de clauses d'indexation			
Lots			
Bonis provenant de rachat ou de ventes de titres propres			
Produits exceptionnels divers			
Total autres produits exceptionnels			
Autres			
Total autres			
Reprises sur provisions et transferts de charges			
TOTAL			

Crédit-bail

Immobilisations en crédit-bail	Coût d'entrée	Dotations aux amortissements		Valeur nette
		de l'exercice	cumulées	
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel, outillage				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
TOTAL				

Engagements de crédit-bail	Redevances payées		Redevances restant à payer			Prix d'achat résiduel
	de l'exercice	cumulées	jusqu'à 1 an	de 1 à 5 ans	plus de 5 ans	
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, ...						
Autres immobilisations corporelles						
Immobilisations en cours						
Autres immobilisations incorporelles en cours						
TOTAL						



Effectif moyen

	Effectif moyen salaré
Cadres	0
Agents de maîtrise	0
Employés et techniciens	0
Autres :	0
Total	0

Membres de l'unité économique et sociale

Notre association adhère à l'unité économique de la FEDERATION LEO LAGRANGE, qui est le chef de file.

Cette unité regroupe les associations suivantes :

- LEO LAGRANGE ANIMATION
- LEO LAGRANGE PETITE ENFANCE
- SAS LEO LAGRANGE PETITE ENFANCE EN PAYS DE GEX
- SAS LEO LAGRANGE PETITE ENFANCE ALSACE LORRAINE
- SAS LEO LAGRANGE PETITE ENFANCE BOURGOGNE FRANCHE COMTE
- SAS LEO LAGRANGE PETITE ENFANCE AURA NORD
- SAS LEO LAGRANGE PETITE ENFANCE AURA SUD
- SAS CONCORDE
- SAS LES BERGES DU LAC
- LEO LAGRANGE FORMATION
- UNSLL
- ALLDC